

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1838

présenté par

M. Iordanoff, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,
M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Justice »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	150 000 000	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	150 000 000
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	150 000 000	150 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement le groupe écologiste propose d'augmenter des moyens dédiés à la rénovation du parc pénitentiaire existant.

Le budget consacré à l'entretien lourd du parc carcéral est plus de dix fois inférieur à celui dédié à la construction de nouvelles places de prison. Il accuse même une baisse de 26 millions d'euros par rapport à l'année dernière. En parallèle, 7 millions d'euros supplémentaires sont consacrés à la sécurisation des établissements. Cette répartition budgétaire est dramatique au vu de la situation d'insalubrité des prisons françaises. Faut-il rappeler que la France a été condamnée en 2020 par la Cour européenne des droits de l'Homme du fait de l'indignité de ses conditions de détention ? Les rapports se succèdent et le constat est toujours aussi accablant : le budget alloué à l'entretien du parc est désespérément faible.

A la prison de Varcès par exemple, sur laquelle la Contrôleuse générale des lieux de privation de libertés a récemment alerté les pouvoirs publics, les espaces collectifs et les cellules sont totalement vétustes. Les bâtiments ne sont ni isolés ni ventilés, ce qui entraîne l'apparition de moisissures sur les murs, déjà sales et détériorés. Les cellules ont souvent des fenêtres qui ne ferment pas, dont les vitres sont cassées ou ont disparu : les détenus sont contraints d'occulter les ouvertures pour se protéger de la chaleur ou du froid. Et en été, la température y est insoutenable. Dans certaines cellules, l'état des installations électriques présente même des risques d'incendie et d'électrocution.

Le groupe écologiste propose d'augmenter l'enveloppe dédiée à la rénovation de 150 millions d'euros, en AE et en CP sur l'action 01 Garde et contrôle des personnes placées sous main de justice du programme 107 Administration pénitentiaire et en abaissant du même montant l'action 04 "Gestion de l'administration centrale" du programme 310 « Conduite et pilotage de la politique de la justice ». Nous souhaitons que le Gouvernement lève ce gage.